

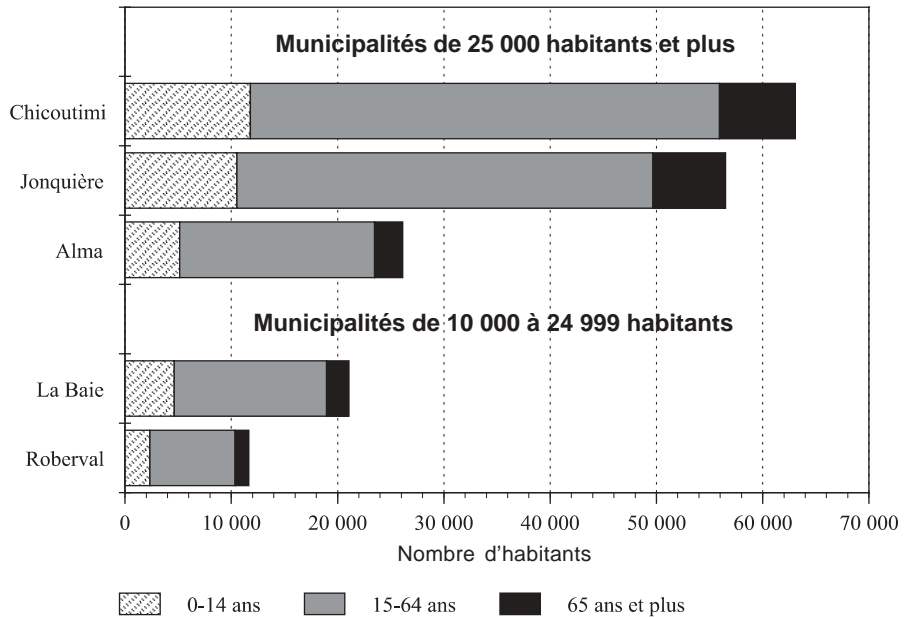
3. Les municipalités⁸

3.1 Municipalités de 25 000 habitants et plus

La structure de la population par âge

- En 1996, le Saguenay–Lac-Saint-Jean comprend 3 municipalités de 25 000 habitants et plus. Il s'agit de Chicoutimi, Jonquière et Alma, qui regroupent 145 691 habitants, soit 50,8 % de la population régionale. Leur population totale compte une proportion de jeunes de 0 à 14 ans plus élevée (18,9 %) que celle observée pour l'ensemble des municipalités de même taille au Québec (17,5 %), mais une part de personnes âgées de 65 ans et plus inférieure (11,4 % comparativement à 12,9 %) (tableau 5).
- La municipalité d'Alma est celle qui présente la plus forte proportion de jeunes de 0 à 14 ans (19,7 %) et de personnes d'âge actif de 15 à 64 ans (70,1 %), ainsi que la plus faible part de personnes de 65 ans et plus (10,2 %) (tableau 1 et figure 20). À l'opposé, la population de Jonquière affiche la plus faible proportion de 0 à 14 ans (18,6 %) et de 15 à 64 ans (69,3 %); en contrepartie, elle détient la part de 65 ans et plus la plus élevée dans les municipalités de cette taille de la région (12,1 %).

Figure 20
Population par groupe d'âge selon la catégorie de municipalité, région administrative du Saguenay–Lac-Saint-Jean, 1996



Les familles de recensement

- En 1996, les municipalités de 25 000 habitants et plus de la région comptent 40 945 familles, dont 16,2 % sont monoparentales. Cette proportion est inférieure à celle enregistrée pour l'ensemble des municipalités de même taille au Québec (18,7 %) (tableau 5). La municipalité de Chicoutimi affiche la plus forte proportion (16,4 %), alors que celle d'Alma présente la plus faible (15,9 %) (tableau 2 et figure 21).

⁸ L'analyse des municipalités ne porte que sur l'année 1996. Aux fins d'analyse, les municipalités ont été regroupées en trois grandes catégories : 25 000 habitants et plus, 10 000 à 24 999 habitants et 1 000 à 9 999 habitants. Ces catégories sont utilisées pour l'analyse comparative des municipalités. Cette dernière porte toujours exclusivement sur l'ensemble des municipalités de même taille dans la région ou au Québec. Pour alléger le texte, des mentions du type « La municipalité... affiche la plus forte proportion de... dans la région ou au Québec » sont parfois utilisées. Si la mention se situe, par exemple, dans la section sur les municipalités de 25 000 habitants et plus, elle sous-entend que cette municipalité affiche la plus forte proportion de... parmi l'ensemble des municipalités de 25 000 habitants et plus de la région ou au Québec.

Les enfants à la maison

- En 1996, les municipalités de 25 000 habitants et plus de la région dénombrent 28 165 familles avec enfants, lesquelles regroupent 48 965 fils ou filles jamais mariés à la maison (tableaux 2, 3 et figure 22). De ce nombre, 20,0 % ont de 0 à 5 ans, 50,5 % de 6 à 17 ans et 29,4 %, 18 ans et plus. Ces proportions atteignent respectivement 24,3 %, 46,2 % et 29,5 % dans l'ensemble des municipalités de même taille au Québec (tableau 5).
- Dans la région, toutes les municipalités de 25 000 habitants et plus affichent des proportions d'enfants de 0 à 5 ans inférieures à celle observée au Québec (24,3 %). Alma, avec une proportion de 19,1 %, se classe parmi les municipalités de cette taille qui affichent les plus faibles proportions au Québec.
- Dans la région, les 3 municipalités ont des proportions de jeunes de 6 à 17 ans supérieures à celle observée au Québec (46,2 %) pour la même catégorie de municipalité. Jonquière (51,3 %) est celle qui présente la plus forte et Chicoutimi (49,6 %), la plus faible.
- Seule Jonquière (28,6 %) compte une proportion d'enfants jamais mariés à la maison de 18 ans et plus inférieure à celle observée au Québec (29,5 %). Le plus haut taux est enregistré dans la municipalité de Chicoutimi, où 30,0 % des enfants à la maison ont 18 ans et plus.

Figure 21

Proportion du nombre de familles monoparentales selon la catégorie de municipalité, région administrative du Saguenay–Lac-Saint-Jean, 1996

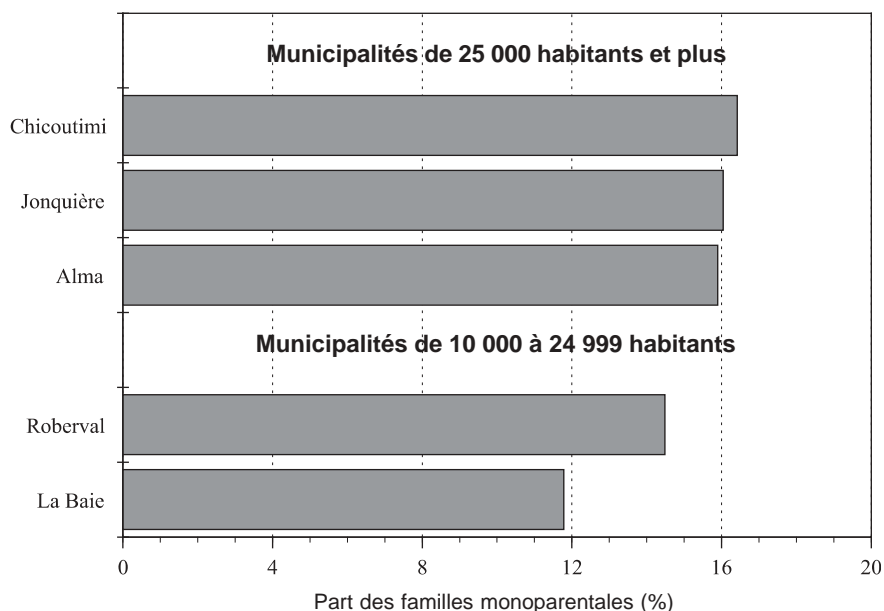
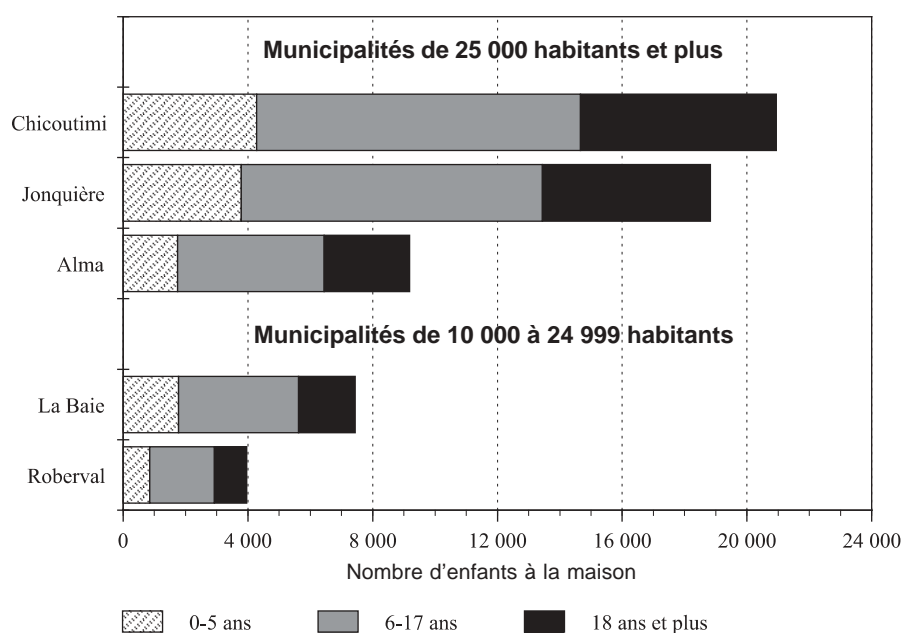


Figure 22

Nombre d'enfants à la maison selon le groupe d'âge et la catégorie de municipalité, région administrative du Saguenay–Lac-Saint-Jean, 1996

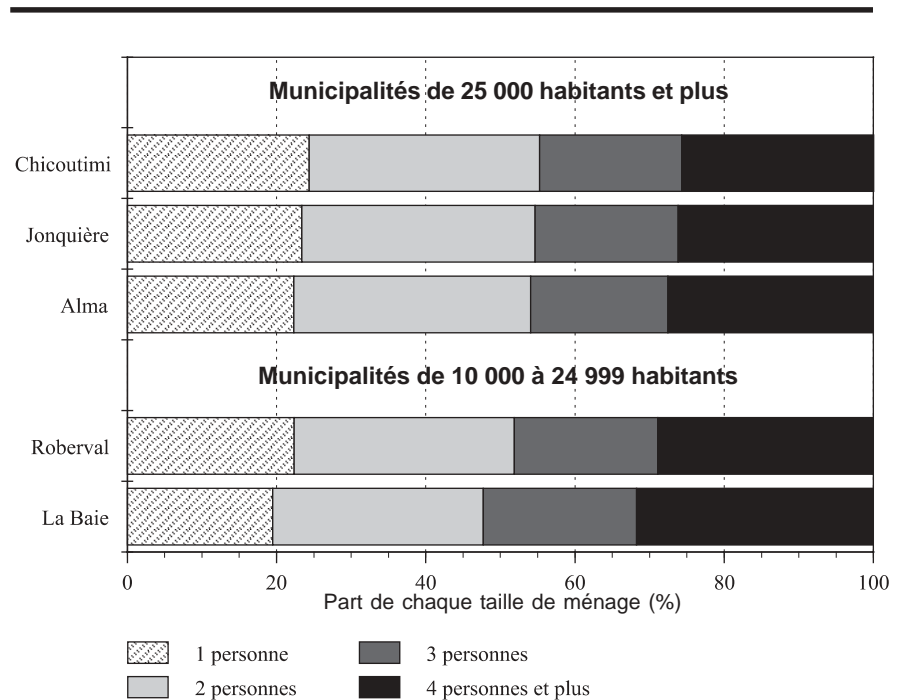


Les ménages privés

- En 1996, les municipalités de 25 000 habitants et plus de la région comptent 55 590 ménages privés, dont 23,6 % sont composés d'une personne seule, 31,2 % de 2 personnes, 19,0 % de 3 personnes et 26,2 % de 4 personnes et plus (tableau 4 et figure 23). Elles se démarquent par leur forte proportion de ménages de 4 personnes et plus (26,2 % comparativement à 20,3 % au Québec) et par leur faible proportion de ménages de 1 personne (23,6 % comparativement à 31,7 %) (tableau 5).
- Dans la région, les 3 municipalités de 25 000 habitants et plus affichent des proportions de ménages de 1 personne nettement inférieures à celle observée au Québec (31,7 %). Chicoutimi (24,4 %) possède la plus forte proportion de ce type de ménage et Alma (22,3 %), la plus faible.
- La proportion des ménages de 2 personnes varie peu, soit de 31,7 %, dans la municipalité d'Alma, à 30,8 % dans celle de Chicoutimi, comparativement à 31,4 % dans l'ensemble du Québec.
- Les 3 plus grandes municipalités de la région (18,4 % pour Alma, 19,0 % pour Chicoutimi et 19,2 % pour Jonquière) affichent des proportions de ménages de 3 personnes beaucoup plus fortes que celle de l'ensemble des municipalités de même taille au Québec (16,6 %).
- Ces 3 mêmes municipalités comptent plus de 25 % de ménages de 4 personnes et plus, alors qu'au Québec cette proportion n'atteint que 20,3 %. Alma est celle qui affiche la plus forte proportion dans la région (27,6 %).

Figure 23

Proportion des ménages privés selon la taille et la catégorie de municipalité, région administrative du Saguenay–Lac-Saint-Jean, 1996



3.2 Municipalités de 10 000 à 24 999 habitants

La structure de la population par âge

- En 1996, le Saguenay–Lac-Saint-Jean comprend 2 municipalités de 10 000 à 24 999 habitants (tableau 1 et figure 20). Il s'agit de La Baie et de Roberval, qui regroupent 32 697 habitants, soit 11,4 % de la population régionale. La municipalité de Roberval possède une part de jeunes de 0 à 14 ans (20,2 %) légèrement plus faible que celle observée pour l'ensemble des municipalités de même taille au Québec (20,9 %). À l'opposé, ses proportions de personnes de 15 à 64 ans (68,9 %) et de 65 ans et plus (11,0 %) sont un peu plus élevées que celles du Québec, soit respectivement 68,6 % et 10,5 %. Dans la municipalité de La Baie, contrai-

rement à Roberval, la part des 0 à 14 ans (22,0 %) est plus élevée que celle observée au Québec, et les proportions des 15 à 64 ans (68,0 %) et des 65 ans et plus (10,0 %) sont légèrement plus faibles (tableau 5).

Les familles de recensement

- En 1996, le nombre de familles s'élevé à 5 940 dans la municipalité de La Baie et à 3 145 dans celle de Roberval, dont 11,8 % et 14,5 % respectivement sont monoparentales (tableau 2 et figure 21). La proportion de ce type de famille dans la municipalité de La Baie est inférieure à celle observée pour cette catégorie de municipalité au Québec (14,2 %). Par contre, celle de Roberval s'y apparente beaucoup (tableau 5).

Les enfants à la maison

- La municipalité de La Baie dénombre 4 255 familles avec enfants, lesquelles regroupent 7 440 fils ou filles jamais mariés à la maison, alors que celle de Roberval compte 2 205 familles totalisant 3 965 enfants (tableaux 2, 3 et figure 22). En 1996, la proportion de leurs enfants de 0 à 5 ans (respectivement 23,9 % et 21,4 %) est inférieure à celle observée pour l'ensemble des municipalités de même taille au Québec (24,4 %), alors que celle des jeunes de 6 à 17 ans (respectivement 51,7 % et 52,5 %) est plus élevée (50,5 % au Québec). La part que représentent les enfants de 18 ans et plus est supérieure dans Roberval (26,1 %) (25,0 % au Québec); par contre, elle est plus faible dans La Baie (24,4 %) (tableau 5).

Les ménages privés

- En 1996, La Baie comprend 7 525 ménages privés et Roberval, 4 185 (tableau 4 et figure 23). Leur part de ménages de 1 et de 2 personnes (51,8 % pour Roberval et 47,7 % pour La Baie) est moins élevée que celle observée pour l'ensemble des municipalités de même taille au Québec (53,4 %) (tableau 5). En contrepartie, celle des ménages de 3 personnes et plus y est supérieure (48,0 % pour Roberval et 52,1 % pour La Baie, comparativement à 46,5 % au Québec).

3.3 Municipalités de 1 000 à 9 999 habitants

La structure de la population par âge

- En 1996, le Saguenay–Lac-Saint-Jean comprend 34 municipalités de 1 000 à 9 999 habitants, lesquelles regroupent 94 281 habitants, soit 32,9 % de la population régionale (tableau 6). On y retrouve des proportions de jeunes de 0 à 14 ans (22,1 %) et de population d'âge actif (69,6 %) plus élevées que dans l'ensemble des municipalités de même taille au Québec (21,2 % et 67,6 %). En contrepartie, on y observe une plus petite part de personnes de 65 ans et plus (9,4 % comparativement à 11,2 %) (tableau 5).
- Au total, 23 municipalités sur 34 ont une proportion de jeunes de 0 à 14 ans plus grande que celle observée au Québec (21,2 %). Parmi elles, 5 municipalités affichent des proportions égales ou supérieures à 25 %. Le territoire amérindien de Mashteuiatsh est celui qui présente la plus forte proportion (27,8 %). À l'opposé, la municipalité de Lac-Kénogami (15,8 %) compte la plus faible.
- Par ailleurs, la moitié des municipalités de cette taille de la région (17 sur 34) ont une proportion de population de 15 à 64 ans supérieure à celle observée au Québec (67,6 %). Parmi elles, Lac-Kénogami (77,6 %) se démarque avec une part supérieure à 75 %, ce qui la situe parmi les plus fortes au Québec. À l'opposé, 3 municipalités affichent une proportion de moins de 65 %, soit Labrecque (64,9 %), La Doré (64,5 %) et le territoire amérindien de Mashteuiatsh (64,3 %).
- Moins du quart des municipalités de cette taille dans la région (8 sur 34) montrent une proportion de population de 65 ans et plus supérieure à celle observée au Québec (11,2 %). La municipalité de Desbiens (16,2 %) est la seule à afficher une proportion supérieure à 15 %. Par ailleurs, celle de Tremblay (4,5 %) est la seule à présenter un taux inférieur à 5 %.

Les familles de recensement

- En 1996, les municipalités de 1 000 à 9 999 habitants de la région comptent 26 130 familles, dont 12,0 % sont monoparentales. Cette proportion s'apparente à celle calculée pour l'ensemble des municipalités de même taille au Québec (12,2 %) (tableau 5).
- Douze municipalités sur 34 présentent une proportion de familles monoparentales supérieure à celle observée au Québec (12,2 %). Parmi elles, le territoire amérindien de Mashteuiatsh (29,1 %) est le seul à afficher un taux dépassant 20 %, un des plus forts au Québec (tableau 6). Huit municipalités affichent des proportions inférieures à 10 %, dont L'Anse-Saint-Jean, qui présente la plus faible (5,7 %).

Les enfants à la maison

- En 1996, les municipalités de 1 000 à 9 999 habitants de la région comprennent 18 340 familles avec enfants, lesquelles regroupent 35 060 enfants jamais mariés à la maison, dont 20,6 % ont de 0 à 5 ans, 53,5 % de 6 à 17 ans et 25,8 %, 18 ans et plus (tableaux 5 et 6).
- Seulement 8 municipalités sur 34 comptent une proportion d'enfants de 0 à 5 ans égale ou supérieure à celle observée au Québec (24,1 %). Parmi elles, le territoire amérindien de Mashteuiatsh (26,4 %) et la municipalité de Laterrière (25,5 %) sont les seuls à présenter une proportion dépassant 25 %. Desbiens (14,1 %) et L'Anse-Saint-Jean (12,2 %) affichent pour leur part des proportions inférieures à 15 %.
- Plus de la moitié des municipalités (21 sur 34) affichent une proportion de jeunes de 6 à 17 ans supérieure à celle observée au Québec (51,7 %). La Doré (63,9 %) et Saint-Méthode (60,9 %) présentent les plus fortes proportions, alors que Lac-Kénogami montre la plus faible (43,6 %).
- Au total, 21 municipalités sur 34 comptent une proportion d'enfants jamais mariés à la maison de 18 ans et plus supérieure à celle observée au Québec (23,9 %). Le seul taux inférieur à 15 % se retrouve dans la municipalité de Saint-Méthode (14,9 %), alors que le seul dépassant 35 % est observé dans la municipalité de L'Anse-Saint-Jean (35,4 %).

Les ménages privés

- Les municipalités de 1 000 à 9 999 habitants de la région comptent 32 300 ménages privés, dont 17,5 % sont composés de 1 personne, 28,9 % de 2 personnes, 19,5 % de 3 personnes et 34,1 % de 4 personnes et plus. Les proportions de ménages de 1 et de 2 personnes y sont moins élevées que celles calculées pour l'ensemble des municipalités de même taille au Québec (21,1 % et 32,0 %). À l'inverse, la proportion des ménages de 3 personnes et plus (53,6 %) y est supérieure (46,8 % au Québec) (tableau 5).
- Seulement 3 municipalités sur un total de 34 présentent une proportion de ménages de 1 personne supérieure à celle observée pour l'ensemble des municipalités de même taille au Québec (21,1 %), soit Dolbeau (24,1 %), L'Anse-Saint-Jean (22,2 %) et Lac-Bouchette (21,3 %) (tableau 6). À l'opposé, 12 municipalités comptent moins de 15 % de ce type de ménage, L'Ascension-de-Notre-Seigneur (11,9 %) et Shipshaw (11,8 %) affichant les plus faibles proportions.
- La proportion des ménages de 2 personnes varie entre 36,7 %, dans la municipalité de Desbiens, et 19,2 % dans celle de Sainte-Jeanne-D'Arc. Au total, seulement 5 municipalités affichent une proportion supérieure à celle observée au Québec (32,0 %).
- Près des deux tiers des municipalités (21 sur 34) affichent une proportion de ménages de 3 personnes supérieure à celle observée au Québec (18,6 %). Dans la région, 14 municipalités en possèdent une de plus de 20 %, dont Tremblay (24,5 %), qui compte la plus forte. À l'opposé, la municipalité de Lac-à-la-Croix (13,0 %) est la seule à présenter une proportion inférieure à 15 %.
- Trente municipalités de cette taille dans la région (sur 34) présentent une proportion de ménages de 4 personnes et plus supérieure à celle observée au Québec (28,2 %). Pour 6 d'entre elles, cette proportion est supérieure à 40 %, le territoire amérindien de Mashteuiatsh affichant la plus forte (44,9 %). Les municipalités de Desbiens (24,4 %) et de Lac-Kénogami (24,6 %) sont les seules à présenter une proportion inférieure à 25 %.